

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°23 de l'association Villeneuvois à vélo
réuni le 13 juillet 2024 au Café cantine.

La séance est ouverte à 14 h 30.

	Présent-e	Excusé-e	Absent-e	
Pierre BAUDIN		X		
Gaston BOSC	X			
Francis CAZEILS	X			
Adrien CHAUD	X			
Thierry GENART	X			Parti à 15 h 30
Claude GUÉRIN		X		
Faustine LAMARD		X		
Florentin L'HOMMEDÉ		X		
Alexis LEFEBVRE	X			Parti à 15 h 45
Annick MARQUET	X			
Eddy PARISOT		X		
Françoise RISS-CAZEILS	X			

Invitée : Chelo RODRIGUEZ.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA
- Point aménagements : mise à sens unique de la rue de la Fraternité, avenue du Maréchal Leclerc
- Bilan de l'enquête publique pour la voie verte vers Rogé
- Bilan du Tour de France
- Point stationnement vélo : mise en demeure contre Vertigo Park, stationnement dans les commerces
- Point d'information sur le local : un local en septembre d'après Jean
- Succession à la présidence de Villeneuvois à vélo
- Débat sur la posture à tenir face au prochain Maire de Villeneuve-sur-Lot
- Débat autour d'une adhésion croisée entre Villeneuvois à vélo et VCTB
- Événements :
 - Animation au lycée à la rentrée pour inaugurer la piste cyclable vers le lycée
 - Eco'Village d'Horizon Vert, sur le boulevard Danton, le dimanche 6 octobre
 - Bourse aux vélos du 14 septembre 2024
 - Cyclistes, brillez : de quel matériel a-t-on besoin ?

Le Conseil d'Administration tient à remercier Milhène, qui quitte le CA, pour son engagement pour la vélo-école.

I – Approbation du PV du précédent CA

Le Conseil d'Administration **approuve** le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 07 juin 2024.

II – Bilan de l'enquête publique pour la voie verte vers Rogé

L'enquête publique aura été tendue, avec une opposition construite et qui s'est pris les services de Jérôme Cahuzac pour les défendre. Les enjeux privés se sont mélangés à des enjeux politiques, médiatement l'enquête publique s'est retrouvée dans un duel pour ou contre Lepers ; dans les commentaires et retours à l'enquête publique, le débat s'est révélé être pour ou contre le retour du train à Villeneuve. Environ 60 % des commentaires étaient en faveur du projet, 40 % pour passer plutôt sur la voie ferrée. Notre appel à mobilisation a fonctionné mais il y a également de nombreux commentaires ne venant pas d'adhérents. Par ailleurs, le CODELIAPP, l'AF3V, l'association des 5 sites ont émis un avis ; les deux premiers en faveur du projet, le troisième contre. Durant les permanences, on a beaucoup vu les conseillers municipaux de Penne-d'Agenais souhaitant le démantèlement de la voie ferrée Penne – Villeneuve. Pour Villenuevois à vélo, c'était un baptême du feu.

Gaston tient à souligner la réponse honnête et proportionnée de l'association, notamment dans la presse.

La suite : réponse d'ici la fin de l'été. Vu les retours des opposants et la façon dont s'est tenue cette enquête publique, on ne peut pas prédire l'avis du commissaire-enquêteur. En cas d'avis favorable, la conséquence est une déclaration d'utilité publique prise par le préfet ; en cas d'avis défavorable, une DUP peut également être réalisée (ça a été le cas pour la LGV Bordeaux – Toulouse). Les opposants pourront aller attaquer au TA cette DUP, reportant le projet de plusieurs années encore...

III – Bilan du Tour de France

Est fait un bilan de l'arrivée du Tour de France à Villeneuve-sur-Lot. Le jour-même, l'attraction était sympathique, l'ambiance vraiment très agréable à Villeneuve. Il est dommage que la police ait souhaité rouvrir la circulation automobile dès l'arrivée du Tour, alors même que les équipes étaient en train de démonter les barrières... Cela a d'ailleurs été pointé comme l'un des seuls couacs par ASO, car cela les a gêné pour le départ vers les hôtels.

D'un point de vue aménagements, ce Tour de France a permis une accélération sans commune mesure des efforts et des infrastructures. Suppression surprise du carrefour à feux de la Poste, suppression du terre-plein central au niveau du lycée, traçage de la piste cyclable vers le lycée : de nombreuses modifications ont eu lieu à Villeneuve, qui n'auraient pas eu lieu sans le passage du Tour. De l'avis de tous, il faudrait que ce rythme soit maintenu après le Tour... mais cela sera difficile.

IV – Point stationnement vélo

Mise en demeure contre Vertigo Park

Adrien a adressé une mise en demeure par RAR à Vertigo Park pour l'absence de stationnement vélo, pourtant prévue dans le permis de construire initial. Personne n'a daigné chercher la lettre recommandée, qui est revenue à l'expéditeur. La CAGV a été prévenue, Adrien va renvoyer le RAR à la société immobilière derrière l'entreprise et donner en main propre cette lettre fin juillet. La dernière étape est un signalement au procureur de la République, pour non-respect du permis de construire. Cela constitue une infraction pénale.

V – Point d'information sur le local

Cela s'est récemment décanté concernant le local ; on parle maintenant de septembre... mais le changement de tête à la ville et CAGV va entraîner des délais. Il est probable que ce soit plutôt octobre, espérons d'ici la fin de l'année.

VI – Débat sur la posture à tenir face au prochain Maire de Villeneuve-sur-Lot

Suite à l'élection de Guillaume LEPERS en tant que député de la circonscription, ce dernier doit démissionner de son rôle de Maire et de Président de la CAGV. D'après tous les échos de presse, le futur Maire de Villeneuve-sur-Lot pourrait être... Gérard REGNIER, aujourd'hui adjoint à la voirie, travaux, urbanisme, patrimoine, homme qui suit tous les dossiers de Villeneuve.

S'ouvre un débat sur la posture à adopter face à ce changement. Il est clair que la dynamique issue du Tour de France va ralentir voire s'arrêter brutalement avec ce changement de Maire. À l'issue des réunions que nous avons faites et des arbitrages réalisés sur les projets d'aménagements de voirie existants, il apparaît assez clairement que la priorité est donnée au stationnement automobile et non à la réalisation d'aménagements cyclables. Cela va se sentir sur diverses micro-décisions.

Une mauvaise posture serait d'aller au recours directement. Les projets susceptibles de faire objets de recours sont nombreux : rue Gambetta, rue Jeanne d'Arc... mais cela détruirait tous les liens créés précédemment.

Il est suggéré de multiplier les manifestations événementielles et festives, afin de profiter de l'élan du Tour de France, de ne pas faire retomber cet effet TDF, et d'imposer aux décideurs cette vision. Comment ? Pour Françoise, on pourrait multiplier les interventions auprès des écoles (comme celles réalisées à Rogé ou à Laroque-Timbaut, dont le bilan est très positif). L'animation au marché bio était un autre exemple de bel événement rassembleur, où nous avons été visibles et où nous avons poursuivi le travail de plaidoyer par l'événementiel (pour le stationnement vélo sur la place d'Aquitaine). Il est proposé de solliciter les commerçants pour des partenariats, mais cela paraît complexe à organiser.

In fine, la posture à suivre... dépendra de la posture prise par le futur Maire à l'égard des cyclistes. Le travail de négociation en coulisses devra être encore approfondi, mais cela supposera que nous serons intégrés aux boucles de discussions... ce qui n'est pas gagné.

Thierry part.

VII – Succession à la présidence de Villeneuvois à vélo

Adrien est muté à Luzarches en septembre. Se pose la question de sa succession à la tête de Villeneuvois à vélo. Si Adrien pourra poursuivre de nombreuses tâches en distanciel (communication, avis de projets, mails...) et participer aux réunions de CA durant les vacances scolaires, il faudra bien des personnes pour effectuer les activités en présentiel qu'il faisait, notamment la participation aux réunions, ou l'Inspecteur des travaux en cours.

Une discussion a lieu en CA autour de la possibilité de nommer Adrien et Florentin co-présidents de l'association, notamment sur les aspects juridiques. Plusieurs personnes sont enthousiastes à l'idée d'une co-présidence, qui permet plus généralement d'éviter une verticalité du pouvoir.

Après discussions avec Florentin puis en CA, il est convenu de garder la même configuration qu'actuellement. Florentin, en tant que vice-président, tient le rôle de président quand le président n'est pas là. Une coopération renforcée est mise en place entre Adrien et Florentin.

La participation d'autres personnes aux réunions avec les élus est la bienvenue. Il faudra une forme de tuilage, de formation, afin d'aider à la prise de parole en réunion, tout en gardant en vue l'objectif d'influence de l'association.

Alexis part.

Françoise demande si on ne pourrait pas décaler le siège social de l'association Villeneuvois à vélo afin d'être rattachée au service des sports de la mairie, ce qui nous permettrait d'être invité au forum des associations de la mairie de Villeneuve-sur-Lot. Adrien ne souhaite pas, mais va écrire à David Despin afin d'être invité même si nous ne sommes pas considérés comme une association sportive. (Cela a par ailleurs d'autres avantages, notamment en termes de coûts de l'assurance.) Le forum des associations est le **dimanche 8 septembre 2024**, la présence de Villeneuvois à vélo serait très chouette afin de développer l'association. En l'absence d'Adrien, il faudra d'autres personnes pour tenir le stand, le monter, le démonter. Le même jour, VéLot aura le forum des associations de Lot & Tolzac, à Saint-Pastour.

VIII — Point aménagements : mise à sens unique de la rue de la Fraternité, avenue du Maréchal Leclerc

Mise à sens unique de la rue de la Fraternité

Suite au changement de Maire, cette mise à sens unique pourrait être remise en cause... Globalement, si le Tour de France a permis l'accélération soudaine de tous les projets à Villeneuve et la réalisation d'aménagements qui n'auraient pas été réalisés sinon, on risque d'assister à un vrai coup de frein.

Avenue du Maréchal Leclerc

La piste cyclable bidirectionnelle a été tracée mardi jusqu'au lycée, à notre grande et agréable surprise car les agents pensaient plutôt pour la rentrée. Il y a eu une accélération du calendrier liée au Tour. De nombreux commentaires publics nous remercient pour notre mobilisation.

Françoise évoque de nombreux problèmes de l'aménagement créé : le feu vélo est très peu visible, le virage est beaucoup trop courbé et ne sécurise pas les cyclistes, la piste cyclable s'arrête soudainement avec des gravillons... Adrien ajoute la présence de potelets sur la piste cyclable, ou de mats de signalisation en plein milieu de la piste. Le marquage damier ne correspond pas à son utilisation réglementaire (traversée de tramway!) et semble avoir été posé là car il fait joli... On en est à un point où les infrastructures sont construites en dépit du bon sens. Il y a plusieurs malfaçons par rapport aux plans originaux, et un projet fini à la va-vite. Similairement, les trottoirs de l'avenue d'Agen ont été cassés et refaits pour le Tour... en castine, qui est très inconfortable et va se dégrader rapidement. On a clairement confondu vitesse et précipitation, et il y a une sorte d'incompétence généralisée à tous les étages. Adrien enverra un courrier en août pour signaler ces remarques... Ce sera le premier courrier au nouveau Maire, ambiance.

IX — Coopérations avec d'autres associations

Francis présente le résultat de ses échanges la veille lors de la réunion de création du Mouv3D et la présentation de son œuvre d'art. Il a notamment rencontré l'association COP-T à l'origine des répare-cassé à Prayssas, qui souhaitent s'installer à Villeneuve et Agen. A été suggéré par COP-T que nous participions à leurs répare-cassés, deux fois par mois (!). Si l'idée est sympathique, le rythme est clairement intenable pour notre petite association. COP-T fait du très bon travail à Prayssas, avec la grosse vague de bénévoles qu'ils ont, mais nous n'avons pas la même force de frappe.

Il est demandé de faire le lien entre leurs activités et les nôtres. Effectivement, lorsque nous aurons un local, si des personnes amènent un grille-pain aux répare-vélo, nous pouvons les rediriger vers COP-T,

et si des personnes amènent leur vélo à COP-T, ils peuvent les rediriger vers nous. Mais nous n'allons pas nous mettre à réparer des grille-pains... En clair : OK pour de la coopération, pas pour de la collaboration.

X — Événements

Animation au lycée à la rentrée pour inaugurer la piste cyclable vers le lycée

Adrien souhaiterait que soit organisée une animation pour inciter les lycéens à se rendre à vélo au lycée via la nouvelle piste sur l'avenue d'Agen. Cela créerait une animation positive autour d'un aménagement cyclable, incitant les décideurs à en développer, cela inciterait aussi les élèves à se rendre de manière générale au lycée à vélo, mais cela permettrait également d'avoir la presse avec nous.

Comment inciter les élèves à venir à vélo ? On peut proposer un petit-déjeuner à l'arrivée, une révision de vélos, distribution d'éclairages... Mais cela, en extérieur, sur le parvis du lycée. Il faudrait alors une opération... matinale, de 7 h 30 à 9 h 15, par exemple, pour couvrir les deux premières horaires de débuts de cours au lycée. Afin d'en parler au proviseur qui ne rentrera qu'à la fin août, cette opération pourrait avoir lieu à la fin septembre : quid du vendredi 4 octobre ?

À faire :

- Vérifier qui pourrait être disponible pour une telle action
- Solliciter la validation de l'équipe de direction dès la fin du mois d'août
- Une fois la date validée, demander autorisation d'occupation de voirie à la Mairie
- Prévenir la Préfecture (dans le cadre du PDASR), la presse
- Inciter le lycée à faire une communication interne autour de l'ouverture de la piste cyclable, et de notre événement

Cyclistes, brillez

Adrien demande de quel matériel nous avons besoin pour nos opérations de sécurité routière : gilets, lampes, catadioptrés, gilets enfants de diverses tailles. Le matériel de type plots, sonnettes, matériel pour la vélo-école n'est pas subventionnable. Adrien va demander à Claude.

Bourse aux vélos

La bourse aux vélos aura lieu le samedi 14 septembre 2024, sur l'allée Paul Nasse. Suite aux retours de l'année précédente, un long débat a lieu sur l'opportunité d'autoriser l'achat des vélos durant la matinée. Adrien propose de débiter la vente dès 11 h ; Annick pense même l'autoriser toute la journée. Pour rappel, l'an dernier, la journée était définie comme ceci :

- 8 h – 9 h : installation ;
- 9 h – 12 h : dépôt des vélos ;
- 12 h – 13 h : pause déjeuner ;
- 13 h – 17 h : vente des vélos ;
- 17 h – 18 h : récupération des vélos invendus ou des gains ;
- 18 h – 19 h : désinstallation.

Finalement, le vœu principal étant d'éviter que les vendeurs et acheteurs se croisent et fassent des ventes de gré à gré sans passer par notre intermédiaire (tant pour des raisons financières, que surtout, juridiques), nous devons séparer les flux de dépôt et de vente des vélos. Il est proposé d'avancer la période de vente des vélos à 12 h 30.

Eco'Village d'Horizon Vert

Horizon Vert organise cette année son Eco’Village non pas à Pujols mais... sur le boulevard Danton, à Villeneuve-sur-Lot ! La voirie devant l’église Saint-Etienne sera fermée pour l’occasion. Le thème cette année est l’éco-mobilité et Horizon Vert souhaite nous avoir comme partenaire privilégié.

Adrien a déjà proposé une vélorution d’octobre autour des boulevards pour bien se faire voir en ville, encore plus avec les travaux du boulevard Georges Leygues et la mise à sens unique de la rue de la Fraternité. Également, il est proposé des jeux à craie sur la route pour profiter de cette route apaisée durant un dimanche. Le co-président d’Horizon Vert souhaite inviter des acteurs de l’éco-mobilité : c’est le moment où **Francis** peut briller et inviter de nombreuses assos et entreprises. Francis gère.

XI — Débat autour d'une adhésion croisée entre Villeneuvois à vélo et VCTB

Débat autour du développement durable. Aucune décision de prise.

Prochains événements :

- 16 juillet : réunion de chantier sur l’aménagement du quartier du Passage à Fumel (Florentin) ;
- 20 juillet : accueil de l’opération vélobus à la poste, et rando vélo avec Vélocité en Agenais ;
- 10 août : atelier de réparation au Café Cantine.

La réunion se termine à 17 h 45. Prochain CA à la fin août (le 24 août?). Bonnes vacances !